



# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## **Budget du Québec : une bonne nouvelle !**

### **Une subvention bonifiée pour tous les conseils régionaux de l'environnement**

**Rimouski, le 28 mars 2018** – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) et son regroupement national, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), applaudissent la décision gouvernementale de renouveler et bonifier les ententes de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement (CRE). Il s'agit d'une reconnaissance manifeste de l'efficacité des CRE sur le terrain et de leur capacité de mobiliser et rassembler les acteurs régionaux dans la recherche de solutions concertées pour le développement durable et la protection de l'environnement.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, démontre par ce soutien financier significatif qu'elle accorde toute sa confiance aux CRE et au RNCREQ, notamment dans la perspective de redoubler d'efforts dans l'accompagnement des régions face aux défis climatiques et environnementaux. La ministre exprime clairement la pertinence d'un investissement dans un réseau capable de créer une dynamique régionale inclusive avec les différents acteurs socioéconomiques pour la transition énergétique, la mobilité durable, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs impacts, et la conservation de la nature. « C'est aussi un investissement dans la santé et la qualité de la vie des Québécoises et des Québécois », a précisé Monique Laberge, présidente du RNCREQ.

En raison de leur fort attachement aux enjeux régionaux, les CRE ont une vision en matière de protection de l'environnement qui s'inscrit dans une logique de conciliation avec les impératifs économiques et sociaux. Cet esprit d'ouverture caractéristique en fait des alliés naturels pour les acteurs qui s'intéressent au développement des régions. « De plus en plus d'intervenants et de décideurs régionaux et municipaux font appel à l'expertise des CRE, mentionne la directrice Luce Balthazar. La rigueur, la compétence et l'indépendance de leur travail leur a permis d'atteindre un haut niveau de reconnaissance de leur milieu. »

« C'est avec une ardeur et une énergie renouvelée que nous allons poursuivre notre action auprès de nos partenaires et acteurs de changement !, s'enthousiasme Vincent Moreau, directeur général du RNCREQ. En bonifiant et en pérennisant le programme des CRE, le gouvernement consolide un réseau présent partout au Québec, axé sur les solutions et la coconstruction. Le RNCREQ va aussi avoir les moyens de soutenir l'action de ses membres, de renforcer les capacités et la cohésion, et d'encore mieux partager l'expertise riche et diversifiée de notre réseau. Cela permettra également de renforcer notre présence auprès des partenaires, des différents groupes de travail et des comités conseils pour lesquels nous sommes de plus en plus sollicités. En somme, cette bonification du programme est une très bonne nouvelle pour l'environnement et pour le Québec ! »

— 30 —

#### **À propos des CRE et du RNCREQ**

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

#### **Source et information :**

Luce Balthazar, Directrice

Tél. : 418 721-5711 | Cell. : 418 750-8732